

Labenne, jeudi 15 juin 2023

SOLIDARITÉ

Plan canicule : inscrivez-vous pour bénéficier du suivi

À l'approche de l'été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre, du 1^{er} juin au 15 septembre, un dispositif d'intervention afin de prévenir et limiter les risques encourus par les personnes fragiles en cas de forte chaleur.

Ainsi, le CCAS tient un registre des personnes dites vulnérables. Ces dernières sont contactées en cas de déclenchement du plan canicule pour être conseillées ou orientées en cas de besoin.

Pour se faire recenser, un formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la Ville.

Plus de renseignements auprès du CCAS : 05 59 45 46 60